

14 PROPOSITIONS

pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean

1. Soutenir la création de l'Observatoire régional et indépendant sur l'aluminium;
2. Revoir le financement de l'industrie forestière par: une politique d'approvisionnement public qui favorise l'utilisation du bois en établissant l'empreinte carbone comme critère d'octroi de contrat; financer la 2e et 3e transformation du bois pour soutenir l'émergence d'une grappe industrielle en bioéconomie;
3. Reconnaître la juridiction exclusive du Québec sur l'habitat du caribou forestier;
4. Verser les contre-tarifs imposés aux américains sur l'aluminium canadien dans un Fonds sectoriel pour la transformation de l'aluminium;
5. Moderniser les installations de la Base de Bagotville et y localiser un minimum du tiers de la flotte de F-35;
6. Ajouter le phosphate sur la liste des minéraux critiques et stratégiques, établir le Saguenay-Lac-St-Jean en électrification des transports et soutenir le développement de Port Saguenay;
7. Augmenter le soutien financier aux organismes et aux activités en arts vivants, événements, patrimoine, musées et tourisme qui définissent l'identité du Saguenay-Lac-St-Jean;
8. Augmenter le aux logements sociaux et autochtones, et transférer au Québec la part qui lui revient, sans conditions;
9. Réformer l'assurance-emploi selon réalités régionales du Québec, des travailleurs saisonniers et à statut précaire, ainsi que des chômeurs pour des raisons de maladie grave;
10. Assurer la pérennité des entreprises agricoles en: prolongeant le remboursement du programme de prêts à faible intérêt, tout en reportant de deux ans les remboursements prévus en 2023; soutenant les initiatives comme la Coopérative de solidarité Le Relait; assurant l'adoption de la loi excluant la gestion de l'offre des futurs traités commerciaux et favorisant le transfert d'entreprises au sein de la famille, la capitalisation patiente et la formation de la relève agricole;
11. Reconnaître et soutenir le rôle de Port Saguenay dans le développement de la région en adéquation avec des mesures de mitigation environnementale;
12. Encourager le travail et protéger le pouvoir d'achat des aînés par : une hausse de la Pension de la sécurité de la vieillesse d'au moins 10% pour les 65 ans et plus aussi; une hausse de 30% le revenu d'emploi qui peut être gagné sans que le Supplément de revenu garanti ne soit affecté; la hausse du crédit d'impôt pour les travailleurs retraités qui désirent demeurer en emploi ou y retourner;
13. Favoriser le développement et l'implantation dans la région d'expertises en technologies de l'information, intelligence artificielle et automatisation dans les secteurs économiques propres à la région;
14. Encourager et soutenir le développements d'infrastructures et d'une offre diversifiée, fiable et abordable en transport aérien régional.



ALEXIS BRUNELLE-DUCEPPE
Député du Lac-Saint-Jean



MARIO SIMARD
Député de Jonquière



YVES-FRANÇOIS BLANCHET
Député de Beloeil-Chambly
Chef du Bloc Québécois